



## DIRECTION DES ACHATS

### PROCES VERBAL DE LA VISITE DES LIEUX

---

- **Objet** : Appel d'offres n° 129/BKAM/2023 pour « LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE STATION DE MESURE OPTIQUE TRI-DIMENSIONNELLE POUR PIÈCES MÉCANIQUES - FORMATION COMPRISE-»

Comme prévu dans l'avis de publication de l'appel d'offres cité en objet, une visite des lieux a été organisée au niveau des locaux concernés, dans l'objectif de permettre aux soumissionnaires de prendre connaissance des différents lieux de la prestation.

➤ **Date et lieu de la visite**

- **Le 27 décembre 2023 à 10h00, aux locaux de Dar As-Sikkah.**

Les membres ayant pris part à la visite ainsi que les questions posées et les réponses apportées sont récapitulés ci-après :

<b>Sociétés présentes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- QUALITE CONTROLE MESURE</li><li>- AQUALAB</li><li>- LA CENTRALE MAROCAINE DES ACHATS</li></ul>
<b>Représentants de la Banque</b>	Mme Farah Sara (Dar As-Sikkah)
<b>Questions / Réponses</b>	Q 1 : Quelles sont les dimensions maximales de la zone de mesure X, Y et Z ? R 1 : L'équipement doit être capable de mesurer un volume avec les dimensions maximales suivantes : X : 50 mm Y : 50 mm Z : 50 mm.
	Q 2 : Le déplacement de la course des axes X et Y sera-t-il manuel ou automatique ? R 2 : Le déplacement de la course des axes X et Y peut être manuel.
	Q 3 : Quels sont les types de pièces à mesurer ? R 3 : Les pièces monnaies et mécaniques.
	Q 4 : Quelle est l'alimentation exigée ? R 4 : L'équipement doit être alimenté en 220V monophasé
	Q 5 : La langue du logiciel peut-elle être le français ou l'anglais ? R 5 : La langue de tout document ou interface ou logiciel est le français ou/et l'anglais comme précisé au Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS).

	<p>Q 6 : Le PC n'est pas exigé ?</p> <p>R 6 : Le PC ne figure nulle part dans le périmètre de cet appel d'offres et constitue un équipement hors périmètre. Par conséquent, il est non exigé.</p>
	<p>Q 7 : La précision sur l'axe Z est-elle de 5 <math>\mu\text{m}</math> ?</p> <p>R 7 : La précision de l'axe Z mentionnée dans le CPS est de <math>\pm 10 \mu\text{m}</math>. Ainsi, 5 <math>\mu\text{m}</math> rentre dans l'intervalle de conformité, mais n'est en aucun cas une nouvelle exigence du CPS.</p>
<b>Autres</b>	-